

**REP pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment**

## **Ecominéro nomme Michel André à sa présidence et s'affirme comme une société à mission**

Le 18 novembre, les membres fondateurs de l'éco-organisme Ecominéro ont nommé à sa présidence Michel André, directeur général CEMEX Matériaux Europe de l'Ouest. Ils ont également pris un engagement fort pour Ecominéro en inscrivant dans ses statuts sa raison d'être et sa qualité de société à mission.

Ecominéro est créé par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale pour répondre aux nouvelles obligations du régime de la responsabilité élargie du producteur (REP), notamment pour permettre à tout détenteur de déchets inertes, particulier ou professionnel, de se défaire gratuitement de ses déchets triés issus de travaux de construction, rénovation ou démolition.

Par cet acte fondateur important, Ecominéro se donne pour raison d'être de favoriser le développement de l'économie circulaire et de contribuer à la préservation des ressources naturelles en mobilisant et en accompagnant les acteurs économiques dans la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets inertes du secteur du bâtiment.

### **Les 6 objectifs d'Ecominéro**

Ecominéro se fixe six objectifs sociaux et environnementaux suivants :

- Participer à la prévention et la réduction des dépôts sauvages de déchets inertes en initiant et en contribuant à des programmes d'information et de sensibilisation des acteurs de la construction ;
- Faciliter l'accès à l'information sur le maillage territorial et la localisation des points de reprise des déchets inertes du bâtiment ;
- Accompagner les acteurs de la construction dans l'évolution de leurs pratiques de gestion des déchets de chantier afin d'en favoriser la réduction, le réemploi et le recyclage ;
- Contribuer au développement d'emplois et de compétences nouvelles dans les métiers de la filière du recyclage et de la valorisation des déchets inertes du bâtiment ;
- Contribuer à allonger la durée de vie des bâtiments par l'éco-conception et le développement de solutions minérales durables ;
- Promouvoir auprès des industriels du secteur la mise en œuvre de démarches de responsabilité sociale de l'entreprise reconnues et évaluées par un organisme indépendant.

A l'issue de cette décision forte pour l'éco-organisme, Michel André, président d'Ecominéro, déclare :  
« *Je suis heureux de prendre la présidence d'Ecominéro, une entreprise que nous avons souhaitée à*

*mission, c'est-à-dire dotée d'une raison d'être et d'objectifs sociaux et environnementaux. »*

*Michel André précise : « Cet acte nous engage formellement à déployer les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Dans un contexte de nécessaire accélération des transitions pour bâtir durable, il est essentiel de favoriser le développement de l'économie circulaire et de contribuer à la préservation des ressources naturelles. La spécificité d'Ecominéro est de se concentrer sur son domaine d'expertise, à savoir la gestion des déchets inertes du bâtiment, qui présente un potentiel de reprise et traitement d'environ 30 millions de tonnes de déchets inertes par an. C'est grâce à un réseau industriel et un maillage territorial uniques en France qu'Ecominéro offre les solutions d'économie circulaire les plus matures au service des entreprises et artisans du bâtiment. »*

## **Le parcours de Michel André**

Diplômé de l'Edhec (finance d'entreprise et gestion) en 1993, Michel André débute sa carrière comme auditeur conseil chez PwC, en 1994. Il intègre Lafarge en 1999, en tant que contrôleur financier. De 2002 à 2005, il exerce des fonctions de direction financière en France et aux États-Unis dans le secteur des matériaux de construction, toujours pour Lafarge. Michel André rejoint Cemex en 2005 en tant que directeur administratif et financier, puis, en 2008, il prend la tête du secteur des bétons prêts à l'emploi. Il devient président de la filiale France du cimentier mexicain en 2010 et président de Cemex Royaume-Uni en 2017. Michel André a été président de la commission développement durable de l'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction) en 2012, puis vice-président délégué et enfin président de 2015 à 2018. En 2019, il devient Directeur Général CEMEX Matériaux Europe de l'Ouest.

## **À propos d'Ecominéro :**

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. [www.ecominero.fr](http://www.ecominero.fr)

**Contact presse : VILLAMONET**

**Christelle de Montbel – P : 06 16 88 00 43 - [cmontbel@villamonet.fr](mailto:cmontbel@villamonet.fr)**

**Sandrine Palmeira – P : 06 29 48 34 06 – [spalmeira@villamonet.fr](mailto:spalmeira@villamonet.fr)**